



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 02778

Numéro SIREN : 810 146 563

Nom ou dénomination : U-LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2016 sous le numéro de dépôt 2361

U-LOGISTIQUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros
RCS Nantes numéro 810 146 563

Place des Pléiades – ZI Belle Etoile Antarès
44470 CARQUEFOU

Déposé au Greffe
le 22 FEV. 2016
sous le N° 2361
RCS N° 15 62778

Procès verbal des décisions de l'Associé unique du 13 janvier 2016

Le 13 janvier 2016 à Rungis

La société SYSTEME U CENTRALE NATIONALE Société Anonyme Coopérative à capital variable

Dont le siège social est : Parc Tertiaire SILIC - 20 rue d'Arcueil 94150 RUNGIS

Associée unique de la société U LOGISTIQUE

Après avoir pris connaissance du rapport du Président,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination des membres du Conseil d'administration
- Pouvoirs en vue des formalités

Première résolution

L'Associé unique prend acte de la démission de Dominique Schelcher de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Associé unique conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts de la société nomme à compter de ce jour et pour une durée de 5 ans.

Messieurs

- Marc Porcher domicilié Avenue des Platanes – 35310 Mordelles
- Thomas Roussille domicilié Rue des Pyrénées – 09300 Lavenalet
- Jean-Paul Bedrossian domicilié 123 Avenue de la Gare – 38470 Vinay
- David Piroux domicilié Route de la Pierre de Bresse – 71330 Saint Germain des Bois.

en qualité de membres du Conseil d'Administration

Messieurs Marc Porcher, Thomas Roussille, Jean-Paul Bedrossian, David Piroux ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice.



Troisième résolution

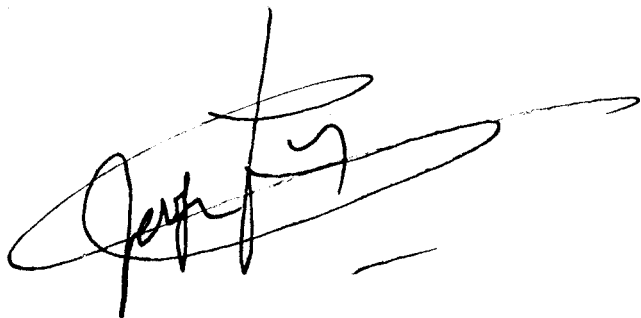
Messieurs Marc Porcher, Thomas Roussille, Jean-Paul Bedrossian, David Piroux ne percevront ni rémunération, ni jetons de présence, ni avantages en nature pour l'exercice de leurs fonctions. Ils pourront être remboursés, avec l'accord du Conseil d'Administration, de leurs frais et dépenses professionnels raisonnables sur présentation de justificatifs appropriés.

Quatrième résolution

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Système U centrale Nationale l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Système U Centrale Nationale

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the sole associate, Système U Centrale Nationale. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.